

Organisateur

Groupe de travail formation continue de ASCL.

Secrétariat:

Annick Gaspard Savoy, Chien-bœuf 12, CH-1304 Cossonay

annick.savoy@hispeed.ch

Logement:

Possibilité de loger au Courtil.

Les participantes réservent personnellement leur chambre d'hôtel.

Déplacement

En voiture

Autoroute Genève-Lausanne, Sortie Rolle. Des places de parking se trouvent au centre de la ville ou à proximité du Courtil.

En train

De Genève ou Lausanne, il faut compter moins de 30 minutes de trajet en train. Sur demande et contre un supplément, nous organisons volontiers le transport pour groupe de la gare de Rolle au Courtil.

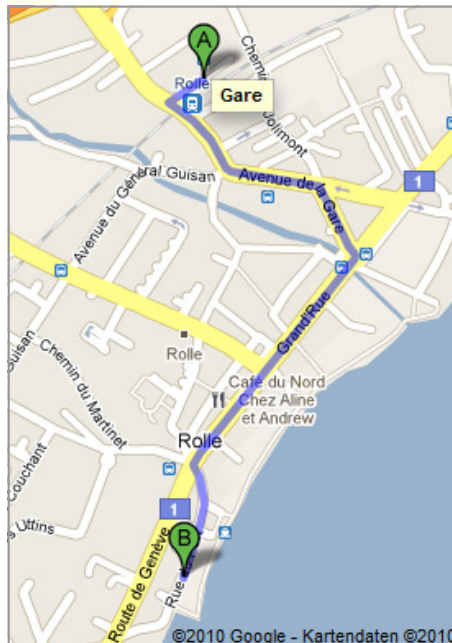
Par beau temps, le Courtil n'est qu'à 10-15 minutes à pied.

Prix du trajet en taxi de la gare de Rolle au Courtil: environ CHF 10.-

Taxi Dany : 021/825 21 75

Taxi Arc-en-ciel : 079/601 35 28

CFF horaire en ligne: www.cff.ch



Berufsverband Schweizerischer Stillberaterinnen IBCLC
Association suisse des consultantes en lactation IBCLC
Associazione svizzera consulenti per l'allattamento IBCLC

« L'allaitement et la sexualité »



Jeudi 23 et Vendredi 24 septembre 2010

Le Courtil
14, rue du Port, 1180 Rolle
Tél. 021 822 42 42 — Fax 021 822 42 52
E-mail: info@courtil.ch — Homepage: <http://www.courtil.ch>

Jeudi 23 septembre 2010

- 8h30 Accueil avec café et croissants
- 8h50 Mot de bienvenue
- 9h00 – 10h30 « **Impact de l'accouchement sur l'allaitement** »
Ana P. Lourenco, gynécologue
- 10h30 – 11h00 Pause
- 11h00 – 12h30 Suite « **les recommandations médicales : une question d'éthique** »
- 12h30 – 14h00 Repas
- 14h00 – 15h00 **Etude de cas : la sexualité de la femme à l'épreuve de sa maternité et l'allaitement** Agnès Camincher, sage-femme, sexologue clinicienne, sexoanalyste
- 15h00 – 15h15 Pause
- 15h15 – 17h15 « **Le désir sexuel après l'accouchement : en parler et aider à le relancer** » A. Liechti Maccarone, psychologue FSP, thérapeute de couple IRI, sexologue clinicienne dipl. ISI

Vendredi 24 septembre 2010

- 8h00 – 8h30 Accueil
- 8h30 – 10h00 « **Sein de femme, sein de mère : opposition ou partage** » Agnès Camincher, sage-femme, sexologue clinicienne, sexoanalyste
- 10h00 – 10h30 Pause
- 10h30 – 12h00 « **La place de l'enfant désignée par le désir du couple : construction d'une relation** »
Dr Alessandra Duc-Marwood, pédopsychiatre
- 12h00 – 13h30 Repas
- 13h30 – 14h30 Atelier **1 ou 2** Willemien Hulsbergen et Karin Bovon, sages-femmes, conseillères en santé sexuelle et reproductive
1-Méthodes contraceptives, quel impact sur l'allaitement ?
- 14h30 – 14h45 Pause
- 14h45 – 15h45 changement d'atelier
2-Interaction entre allaitement et infertilité : une méthode de planification familiale naturelle ?
- 15h45 – 16h15 Conclusion

Frais

Frais de la formation pour les 2 journées y compris un repas de midi sous forme de buffet et les pauses)
Membres actifs : ASCL, FSSF, ASISP, ASI Fr. 380.-
Membres passifs : ASCL Fr. 420.- Non-membres : Fr. 480.-
Pauses et Repas de midi inclus dans les frais de participation.

Inscription (voir Organisateur)

Délai d'inscription: le 23 août 2010. Le nombre de participants est limité.
En cas d'inscriptions insuffisantes, l'ASCL se réserve le droit d'annuler la formation.

Assurances

Chaque participant dispose de sa propre assurance. L'organisateur décline toute responsabilité.

Responsabilité

Nous prions les participants de prendre note que si la journée ne pouvait avoir lieu pour des raisons politiques, économiques ou de force majeure, aucune demande d'indemnisation dépassant les frais de participation ne serait possible. L'organisateur ne peut être tenu responsable pour les changements de programme ou les annulations de dernière minute des conférenciers. Avec l'inscription, les participants reconnaissent cette clause.

Conditions de paiement

Les frais de participation sont à payer jusqu'au 10 septembre 2010. L'inscription fait office d'engagement et ne sera pas confirmée par écrit.

Compte bancaire

Raiffeisenbank Alpnach-Kerns-Sarnen
Bahnhofstrasse 1, 6055 Alpnach Dorf
IBAN: CH17 8123 2000 0021 4160 1
Remarque: 23 et 24 septembre 2010

Conditions d'annulation

Remboursement des frais jusqu'au 23.08.2010 à 100%. Dès le 24.08. au 10.09.2010 à 50% et dès le 11.09.2010 les frais d'inscription ne seront plus remboursés ou seront facturés à 100%. Toute annulation doit être adressée par écrit au secrétariat central : ASCL, CP 686, 3000 Berne 25 ou office @stillen.ch

Formation continue

Des points CERP's seront attribués aux consultantes en lactation IBCLC. Le numéro de registration IBLCE pour cette formation est 31005CH. Veuillez noter ce numéro dans votre carnet IBLCE bleu.